



Châtillon, 12 mars 2015

## Bulletin municipal N°01

### Assemblée communale extraordinaire - Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015 à 20h00

Salle communale, Rte de Courrendlin 3, entrée nord.

#### Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Statuer sur la demande de naturalisation suisse, respectivement à l'octroi du droit de cité cantonal et communal, présentée par M. José-Manuel Garcia, ressortissant d'Espagne, domicilié à Châtillon.
3. Prendre connaissance du projet d'aménagement de la place d'arrêt du bus postal situé à la route de Courrendlin, présentation des différentes variantes étudiées. Décider une variante et voter le crédit correspondant, soit Fr. 160'000.— ou Fr. 162'000.— ou Fr. 178'000.— ou 228'000.--. Donner compétence au Conseil communal pour contracter l'emprunt nécessaire et le consolider.
4. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée communale peut être consulté au Secrétariat communal et avant l'assemblée.

*Conseil communal*

### Aménagement de la place de parc et de l'arrêt de bus à l'Est de l'école

#### INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

Mercredi 18 mars 2015 à 20h à la salle communale

**Il y a** près de dix ans, la commune a aménagé des places de parc à l'Est du bâtiment scolaire afin de libérer la cour d'école et de la rendre aux élèves.

**Au** printemps 2014, le Conseil communal a présenté un projet pour aménager définitivement ces places de parc ainsi que l'arrêt de bus situé au nord de ces dernières, ceci tout en maintenant la géométrie actuelle de l'arrêt de bus. L'assemblée communale a refusé ce projet, au motif qu'il n'offrait pas suffisamment de sécurité et a demandé qu'il soit soumis au bureau pour la prévention des accidents (BPA) pour une analyse professionnelle portant sur la sécurité des usagers.

**Le** Conseil communal a donc mandaté le BPA, dont le rapport a été soumis à l'assemblée communale. Ce rapport, consultable sur le site communal et au bureau communal, qualifiait ce projet d'aménagement par la mention de "fortement recommandé". Cependant, l'assemblée municipale a refusé d'approuver ce rapport.

**Devant** cette situation contradictoire, le Conseil communal a mandaté un bureau spécialisé en aménagements routiers pour étudier différentes variantes d'aménagements. Ce sont justement ces variantes qui seront présentées à la population lors de la soirée d'information de mercredi 18 mars 2015 à 20h00.

**Le** double refus de l'assemblée communale, montre bien que cet aménagement est un sujet à controverse. Si la sécurité est un élément essentiel aux yeux du Conseil communal, les débats lors des assemblées ont porté sur la possibilité ou non de croiser un véhicule à la hauteur de l'arrêt de bus.

**Vu** la sensibilité du projet, le Conseil communal souhaite que le plus grand nombre de citoyen(ne)s viennent prendre connaissance des variantes étudiées, afin de se forger une opinion objective de la situation en vue de choisir une variante et de voter le crédit nécessaire lors de l'assemblée communale convoquée le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015.

*Au nom du Conseil communal – Gérald Marchand*

#### Agenda 2015

- Dimanche 15 mars à midi  
**Soupe de Carême**  
Halle de gymnastique  
RESO
- Vendredi / Samedi 20 et 21 mars  
**Concert de la FSG**  
Halle de gymnastique
- Vendredi 27 mars à 20h15  
Salle communale  
**Assemblée Sté Embellissement**

*Administration communale*